



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2024/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 26/06/2024 – Délibération A1 N°24-033C  
7-5 Subventions

**AN 2024  
24-033C**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 26 juin** à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

M. Thierry RIHOUEY, procuration à Mme Sylvia PADIOU  
M. Carlos SOARES, procuration à Mme Laurence DENAND  
M. Olivier CATTELAÏN, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
M. Mario MANCUSO, procuration à M. Didier JAHIER  
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS  
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

### **Absent excusé :**

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

### **Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

### **DATE DE LA CONVOCATION :**

19/06/2024

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

### **DATE D’AFFICHAGE :**

19/06/2024

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON FAMILIALE RURALE (MFR) À BERNAY POUR L'ANNÉE 2023-2024**

**Le Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier du 5 décembre 2023 de la Maison Familial et Rurale (MFR) à Bernay sollicitant une participation financière de la Commune, pour l'année scolaire 2023/2024, en faveur d'un enfant aubergenvillois inscrit dans cet établissement,

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20240626-DEL24\_033C-

Considérant la volonté de la Commune de maintenir un bon niveau de formation en direction des jeunes, et de faciliter leur insertion professionnelle,

*Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Affaires Scolaires, Péricolaire et Petite Enfance du 25 juin 2024,*

*Après avoir entendu l'exposé de Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, au Péricolaire et à la Petite Enfance.*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),**

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE D'ACCORDER** à la MFR à Bernay une contribution à hauteur de 200 € pour un jeune aubergenvillois inscrit dans cet établissement, pour l'année scolaire 2023/2024,
- **ARTICLE 2 : DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement de cette participation sont prévus au Budget Primitif de la Commune,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à faire procéder au mandatement.



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance



*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville

<p>AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le 02/07/2024 Et publié le 02/07/2024</p> <p>Gilles LÉCOLE Maire d'Aubergenville</p>	
---	---

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com